

### ● CÉRÉMONIE DES VŒUX

#### « Vous construisez la cohésion municipale »

Jeudi 9 janvier, à L'heure bleue, le maire, accompagné d'élus, dont Michelle Veyret, adjointe au personnel, a adressé ses vœux aux 20 agents médaillés du travail en 2024 (13 médailles d'argent pour 20 ans de service, 4 de vermeil - 30 ans - et 3 d'or - 35 ans), ainsi qu'aux 11 nouveaux retraités présents. La cérémonie s'est poursuivie autour d'un repas en compagnie des familles ou amis des agents concernés.

Le lendemain, vendredi 10 janvier, c'était au tour de l'ensemble du personnel de la Ville et du CCAS d'être convié à la soirée des vœux. Dans son allocution, le maire a rappelé les faits marquants de l'année 2024, comme l'ouverture de Neyrpic, l'extension de la ligne D du tram ou encore l'inauguration de la réhabilitation du quartier Champberton. Il a également rendu hommage aux agents : « *Votre professionnalisme et votre dévouement font vivre au quotidien un service public diversifié et de qualité. Grâce à vous toutes et tous, chacun dans vos responsabilités, vous construisez la cohésion municipale.* »



Vœux au personnel Ville et CCAS.



Vœux aux médaillés du travail et aux retraités.

### ● CHARTE POUR LE CLIMAT

#### Des avancées concrètes

Depuis son engagement en 2021 avec une charte regroupant 141 mesures en faveur du climat, la Ville a réalisé des avancées significatives. À ce jour, 65 % des actions prévues ont été mises en œuvre, 25 % sont en cours et 10 % restent à l'étude. Parmi les réalisations notables, plus de 230 arbres ont été plantés entre 2021 et 2024 et un hectare d'espace public a été désimperméabilisé. Dans la restauration municipale, l'intégration des produits bio et locaux a atteint 40 %, valorisant les circuits courts. De plus, le plan de sobriété énergétique a fait baisser les consommations de gaz des bâtiments municipaux de près de 20 % en période de chauffe depuis 2023. Ces progrès illustrent l'engagement collectif des agents dans la transition écologique.




 en scène  
 Le collectif à l'honneur  
 Du 7 février au 1<sup>er</sup> mars, la 9<sup>e</sup> édition du Hip-Hop Never Stop Festival, organisée par Saint-Martin-d'Hères en scène et Citadanse, mettra en lumière le thème du collectif. Douze spectacles, des ateliers et des rencontres donneront à découvrir les multiples facettes de la culture hip-hop. Ce festival, ancré à Saint-Martin-d'Hères, rayonne maintenant dans toute la métro-

### ● FESTIVAL HIP-HOP

#### Le collectif à l'honneur

Du 7 février au 1<sup>er</sup> mars, la 9<sup>e</sup> édition du Hip-Hop Never Stop Festival, organisée par Saint-

pole, notamment grâce aux partenariats avec des salles comme la MC2 à Grenoble ou La Rampe à Échirolles. La soirée inaugurale, le 7 février, accueillera la création *Prélude*, de la compagnie Accrorap.

> [Tout le programme sur culture.saintmartindheres.fr](http://toutleprogrammeur.culture.saintmartindheres.fr)

> [Tarif réduit pour les adhérents du Cos](#)

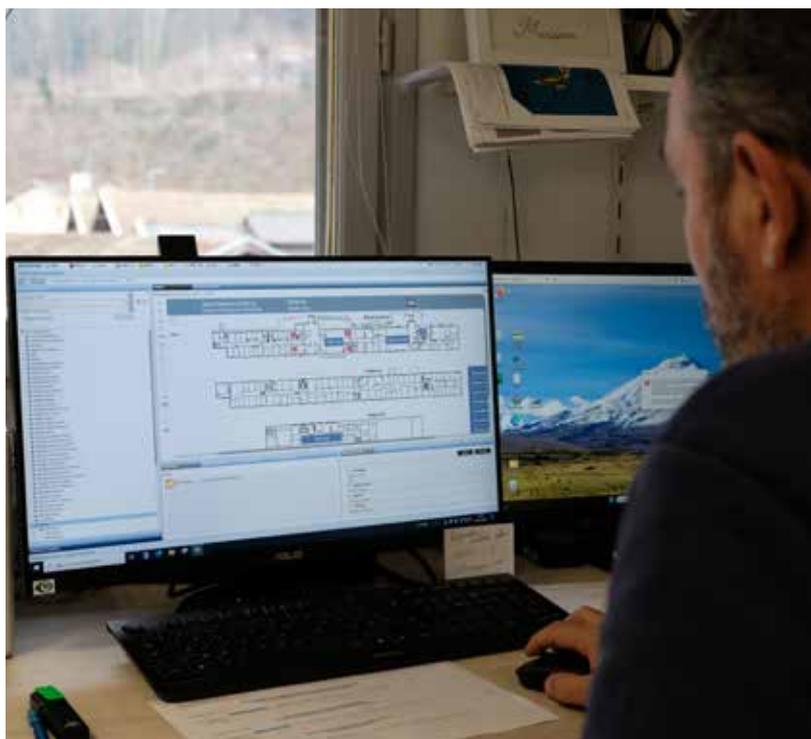
#### AGIR POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE



La pollution numérique c'est 4,4 % des émissions de gaz à effet de serre, et 11 % de la consommation électrique nationale. Il est temps d'agir collectivement ! Même en veille, nos équipements consomment. Mieux vaut débrancher l'ordinateur au-delà d'une heure d'absence.

**Avec 80 chaufferies, 300 pompes de circulation et plus de 1 500 radiateurs, la gestion de la température des bâtiments municipaux par le pôle chauffage est un véritable savoir-faire, où la technologie joue un rôle clé.**

Une équipe de cinq agents assure le maintien d'une température adéquate dans les bâtiments municipaux, débutant leur travail dès 6 h 30 pour intervenir rapidement en cas d'incident nocturne. Leur expertise, appuyée par une connaissance fine du patrimoine bâti, permet de réaliser 80 % des interventions en interne, une fierté pour le service. Un système informatisé ajuste la température du réseau en fonction des conditions météorologiques. Il garantit 19 °C dans la majorité des locaux et 21 °C pour les structures de la petite enfance et celles accueillant des personnes âgées. Cet outil à la précision impressionnante surveille chaque pompe et chaudière, émettant des alertes en cas d'anomalie. Le gaz, source d'énergie principale du chauffage, représente plus de la moitié de la consommation énergétique de la ville. Entre 2010 et 2023, celle-ci



Cyril Degas, responsable du pôle, supervise le réseau de chauffage.

a chuté de 35 %, relève le service environnement. Malgré cela, la facture augmente de 34 %. Ce pourcentage représente toutefois une grande victoire. Sans le pilotage minutieux du pôle chauffage et les efforts menés depuis plus de 10 ans, la collectivité aurait déboursé 1,5 million d'euros supplémentaires l'année dernière. Cette réussite repose sur une stratégie articulée autour de trois axes : effi-

cacité, sobriété et énergies renouvelables. Dès 2010, des mesures comme l'isolation des conduites et l'optimisation des périodes de chauffe ont été mises en œuvre. En 2022, la sobriété de tous a amorti les conséquences de la crise énergétique. Enfin, une étude encore en cours estime d'ores et déjà que la consommation d'électricité pour le bâti pourrait être couverte par l'énergie solaire à hauteur de 30 %.

## LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

Pix, ça continue !



**Après une première étape concluante, le projet "Le numérique pour tous" se déploie à l'ensemble des agents de la collectivité.**

Depuis fin octobre, soixante agents aux métiers et profils numériques variés ont participé à la phase de test de l'outil Pix, devant réduire la fracture numérique et les inégalités d'accès à l'information des agents. Désormais achevée, cette première étape ouvre la voie à la généralisation du parcours d'auto-positionnement à l'ensemble du personnel. En salle de formation ou en autonomie – grâce à un lien envoyé par mail d'ici le mois de mars – chacun pourra répondre à un quiz faisant l'état des lieux de ses connaissances numériques. Avec les résultats obtenus, Pix sera en mesure de proposer, à partir du début de l'été, des formations adaptées aux besoins de chacun, renforçant ainsi l'autonomie et la sécurité des agents dans leur pratique.

Depuis trois ans, les directions éducation - enfance et investissement - logistique travaillent en synergie pour améliorer toujours plus les conditions de travail de leurs agents et la qualité d'accueil des enfants lors de la pause méridienne.

Sacia Bachir, directrice investissement - logistique, et Perrine Renoux, directrice éducation - enfance parlent d'une même voix : « Nous sommes très attentives au bien-être des enfants et aux conditions de travail de nos agents. » Le lancement de l'expérimentation d'un nouveau type de mobilier dans les restaurants scolaires maternels Paul Bert et Gabriel Péri, en décembre, fait partie des actions menées dans ce sens.

#### Un constat partagé

« Nos équipes et les responsables de secteurs nous ont fait part des difficultés rencontrées en termes de posture, notamment, et des problèmes de santé qui peuvent en découler », confie

Jamila Verdier, responsable du pôle technique au service restauration scolaire et entretien des locaux. « Se baisser pour servir les enfants, manipuler et déplacer des objets lourds et bas peuvent induire des douleurs dorsales et/ou articulaires et engendrer des pathologies. » Dans

la foulée, un groupe d'encadrants et d'agents s'est rendu dans une école de Saint-Égrève où un nouveau mobilier était installé. Les échanges ont été riches et la satisfaction des collègues saint-égrévois évidente. Décision a donc été prise de lancer l'expérimentation à "Paul Bert" et "Gabriel Péri". Recouvertes d'un revêtement destiné à amortir le tintement de la vaisselle, les nouvelles tables sont désormais à hauteur d'adultes. Les chaises ont,



Coût de l'acquisition du mobilier dans les deux restaurants : 5 000 €, ici à "Gabriel Péri".

elles aussi, pris quelques bons centimètres. Légères, elles sont beaucoup plus maniables et n'exigent pas des agents qu'ils se plient en deux pour les déplacer. Et, quand c'est le moment de prendre place à table avec les enfants, Atsem et animateurs sont dans une position "normale".

#### Tout le monde y gagne

Deux mois de recul, cela peut paraître peu. Pourtant, les bénéfices sont déjà là pour les 7 agents, 6 Atsem et 5 animateurs présents chaque jour sur les deux sites : ils estiment mieux accompagner les enfants ; ces derniers sont plus calmes ; et la mise en place, le service, le débarrassage et le nettoyage sont grandement facilités. Si ces premiers retours positifs se confirment dans le temps, un plan

d'investissement pluriannuel sera mis en place afin d'équiper l'ensemble des restaurants scolaires maternels.



**Marjorie Meotti**  
Atsem

« J'aime beaucoup ce nouveau mobilier pour lequel, avec les agents de restauration, nous avons pu choisir les coloris. Les anciennes tables étaient basses, c'était assez inconfortable pour nous. Désormais, elles sont à hauteur d'adultes. Depuis deux mois, les enfants commencent à être rodés, et je m'aperçois qu'ils sont bien calés, ressentent moins l'envie de se lever pendant le repas. »



**Tiffany Lamairia**, agent de restauration

« Je travaille en tant qu'agent de restauration scolaire depuis 2018, affectée à la cantine Gabriel Péri depuis quatre ans. Je suis très satisfaite du nouveau mobilier installé au restaurant scolaire : c'est un vrai plus pour nous et pour l'accueil des enfants. L'ancien était très bas : maintenant qu'il est à notre hauteur, nous avons une meilleure visibilité. J'arrive mieux à les voir savourer leur repas et je prends plaisir à regarder leurs petits visages joyeux et émerveillés ! Je salue et remercie ma direction d'avoir investi dans ces nouveaux meubles pour le bien-être des enfants et des adultes qui les accompagnent pendant le déjeuner. Je constate qu'au fil des années nous nous améliorons, que le matériel évolue pour apporter plus de confort aux enfants et aux agents : nous allons de l'avant. »

**Jusqu'alors facultative, la participation de l'employeur à la prévoyance des agents territoriaux est devenue obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2025. À Saint-Martin-d'Hères, dorénavant, tous les agents ayant souscrit un contrat labellisé bénéficient d'une aide de 18 € mensuels.**

**INFO!**

Dans l'attente des attestations de contrats labellisés, la participation à la prévoyance n'a pas été versée sur la paie de janvier. Elle sera versée rétroactivement aux agents ayant transmis leur attestation de contrat labellisé à leur référent RH au plus tard le 31 mars.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

En cas d'incapacité de travail, le contrat de prévoyance garantit une indemnisation qui offre un maintien du revenu : 90 % du traitement indiciaire, de la nouvelle bonification indiciaire et 40 % du régime indemnitaire nets. Cela signifie qu'en cas d'arrêt maladie prolongé, vous pourrez compter sur une compensation financière qui limite la perte de salaire.

Personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie nécessitant un arrêt de plus de trois, six mois, un an ou plus avec des conséquences importantes sur le salaire. Quand cela arrive, avoir adhéré à une garantie prévoyance permet de compenser financièrement la perte de revenu et de limiter les difficultés qui en découlent. Ainsi, afin d'inciter les agents à souscrire un contrat de prévoyance, la collectivité a décidé de porter l'aide accordée à 18 €, pour tous, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, quand les textes fixent un minimum de 7 €.

**Contrats labellisés**

Pour rappel, comme le précise la réglementation, la participation de l'employeur est accordée aux agents à condition que leur contrat soit labellisé. Toutefois, la nouvelle réforme exige des garanties minimales : l'incapacité de travail et l'invalidité. Certaines offres de prévoyance n'incluaient pas l'invalidité et ne seront plus labellisées. **À chacun de décider s'il souhaite souscrire un nouveau contrat intégrant l'invalidité ou conserver sa formule antérieure et, de fait, renoncer à la participation de la collectivité.**

**VERS UNE CONVENTION COLLECTIVE**

Une étude est en cours pour aller vers une convention collective avec le Centre de gestion (CDG). Il s'agirait dès lors de l'adhésion de la collectivité à un contrat-groupe auquel les agents pourraient adhérer afin de bénéficier de la participation de la collectivité. Une réunion d'information animée par le CDG et la direction des ressources humaines devrait être organisée dans les prochains mois.

PORTRAIT D'AGENT

**CÉLIE LAFAURY**

« *La dimension sociale a toujours fait partie de ma vie* »

**Aussi déterminée qu'attachée au concret, Célie Lafaury est, depuis le mois d'octobre 2024, la nouvelle responsable du service d'aide et de soins à domicile.**

Tout commence dans le quartier de la Villeneuve, où elle a grandi. Célie Lafaury y acquiert le goût de l'entraide. Cette enfance « à courir chez les uns et les autres » marquera le reste de sa vie. Après des études de psychologie, elle débute son parcours professionnel à l'association La Passerelle. Tour à tour bénévole, travailleuse sociale, médiatrice familiale, puis directrice, elle passe quinze années à reconstruire les liens familiaux abîmés.

Elle poursuit ensuite son engagement dans une structure dédiée à l'insertion par le logement en tant que cheffe de service, ce qui lui permet de conserver un lien avec le terrain à travers l'accompagnement des équipes. Elle explique : « *Un service, c'est un système vivant. Il y a souvent des choses à repenser. Mon travail, je l'envisage dans la facilitation de tout cela.* » Et de préciser en riant au sujet de l'aspect administratif : « *Mettre le nez dans les chiffres m'apaise !* » Il faut dire que le personnage déborde d'énergie. Après cette expérience, elle prend une année de recul et s'occupe de sa voisine âgée. « *C'est cette rencontre qui m'a donné envie de postuler.* » Quelques mois plus tard, elle constate : « *Implication, investissement, exigence, les agents sont à rebours des clichés sur la fonction publique !* » De grands défis les attendent pour cette nouvelle année. Entre autres, stabiliser les équipes pour mener à terme un projet de longue date : la transformation du SIAD et du SAAD en service autonomie à domicile.

Convaincue que « *pour prendre soin des autres, il faut prendre soin de soi* », Célie a bien l'intention d'être attentive au bien-être des agents faisant vivre le service.



**APPEL D'HÈRES** Journal interne mensuel d'informations

Directeur de la publication : David Queiros • Directeur de la rédaction : Amar Bensaloudji • Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta • Rédaction, photos : Romain Martyn, Nathalie Piccarreta • Mise en page : Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière • Impression : 1 250 exemplaires.